

# **AVIS DE COURSE**

Nom de l'épreuve : **SELECTIVE DE LIGUE MINI J**

Date complète : **DIMANCHE 8 MARS 2009**

Lieu : **PORT BRETON**

Autorité Organisatrice : **S**PORT **N**AUTIQUE DE L'**O**UEST

## **1. REGLES**

**La régata sera régie par :**

- 1.1.** les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2.** les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.

## **2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

## **3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1.** La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe **MINI J**.
- 3.2.** Les bateaux admissibles peuvent se pré inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à **SPORT NAUTIQUE DE L'OUEST** Port Breton 44470 Carquefou au plus tard le 28 février 2009
- 3.3.** Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile ou leur licence FFH (compétition, loisir ou établissement) valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
- l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

#### **4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants : 4 €

#### **5. PROGRAMME**

**5.1.** Confirmation d'inscription : dimanche 08 mars de 9h à 10h

**5.2.** Jour de course :

<i>Date</i>	<i>Classe</i>	<i>Courses du jour</i>
08 mars 2009	Mini J	2 à 6

**5.3.** L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : 10h30.

#### **6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes seront affichées sur le panneau d'affichage dont l'emplacement sera défini dans l'annexe des instructions de course.

#### **7. LES PARCOURS**

Les parcours à effectuer seront de type banane (d'une durée approximative de 30 à 45 minutes).

#### **8. CLASSEMENT**

**8.1.** La compétition est une épreuve de ligue qui est ouverte aux coureurs provenant d'autres régions. Il sera possible de créer deux classements, l'un exclusivement réservé au compétiteur de la Ligue Pays de la Loire qui sera retransmis à la FFV, l'autre plus convivial permettra d'établir un classement des coureurs qui ont participé à l'épreuve.

**8.2.** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2.

**8.3.** (a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : 2

(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 3

(c) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais score est de : 5

## **9. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## **10. PRIX**

Une coupe sera remise au vainqueur de chaque classement (Scatch / Handi)

## **11. DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

## **12. ASSURANCE**

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## **13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter

Le SNO au 02 40 50 81 51

[info@snonantes.com](mailto:info@snonantes.com)